

COMITE DE PILOTAGE

20^{ème} Réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le 04 octobre 2024

Compte-rendu (projet)

Le vendredi 04 octobre 2024, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa vingtième réunion extraordinaire sous la présidence de Monsieur le Ministre des Mines et des Ressources Energétiques, président du Comité de pilotage, dans la salle de réunion du Ministère.

Etaient présents à cette réunion dix-sept (17) membres du Comité de pilotage, la personne ressource du Comité de pilotage, le Directeur de Cabinet du Ministère des Mines et des Ressources Energétiques, représentant la Direction Générale des Mines et de la Géologie, ainsi que le Coordonnateur national et ses collaborateurs.

A l'entame de la réunion à 9 heures, le président du Comité de pilotage a souhaité la bienvenue à tous les membres tout en rappelant l'importance de l'ITIE qui permet un auto-contrôle du secteur extractif, créant un environnement favorable et certifié pour les entreprises extractives. Il a ensuite souligné que des dispositions seront prises pour l'amélioration du système d'information afin que les informations fournies par les entités déclarantes dans le cadre de l'ITIE soient de qualité et disponibles dans les délais prescrits.

Le projet d'ordre du jour de la réunion présenté et adopté se décline comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 45^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Examen du projet de rapport de validation du Togo (adoption des commentaires à transmettre au Secrétariat international de l'ITIE)
3. Adoption de la résolution relative à la demande de prorogation du délai fixé pour la transmission au Secrétariat international de l'ITIE des commentaires du groupe multipartite sur le projet de rapport de validation du Togo
4. Examen et adoption du projet de rapport d'avancement ITIE 2022
5. Divers

Développement des points inscrits à l'ordre du jour

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 45^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage

La version du compte-rendu soumise à l'appréciation des membres du Comité de pilotage résulte des observations et amendements formulés par les membres et transmis antérieurement. Néanmoins, le document a été examiné page par page avant son adoption.

2. Examen du projet de rapport de validation du Togo (adoption des commentaires à transmettre au Secrétariat international de l'ITIE)

Le 11 septembre 2024, le Secrétariat international de l'ITIE a communiqué au Secrétariat technique de l'ITIE-Togo le projet de rapport de validation du Togo. Le Secrétariat technique s'est chargé d'envoyer ce projet de rapport aux membres du Comité de pilotage, le 13 septembre 2024, pour observations et commentaires.

Afin de faciliter l'examen de ce projet de rapport de validation par le Comité de pilotage, le Secrétariat technique a examiné le document et y a émis des commentaires. Par la suite, la commission de validation du Comité de pilotage s'est réunie les 26 et 27 septembre 2024 pour étudier le document et approfondir les commentaires du Secrétariat technique.

La version finale des commentaires du Secrétariat technique et de la commission de validation a été examinée par les membres du Comité de pilotage, en ce qui concerne le score obtenu par le Togo au niveau de chaque exigence qui lui est applicable, les constatations et recommandations y relatives. Les observations formulées sont intégrées au document.

Il a été retenu au cours des discussions autour du document de prévoir une réunion du Conseil national de supervision à la suite des résultats finaux de la validation. En outre, il a été demandé au Secrétariat technique de récapituler tous les points de l'évaluation susceptibles de convaincre le gouvernement à revoir à la hausse le budget de l'ITIE afin d'améliorer la qualité de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

Enfin, le président du Comité de pilotage a souligné que l'ITIE n'est pas mise en œuvre non seulement pour obtenir des scores satisfaisants mais aussi pour accroître l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs. Ainsi, au vu des constatations faites par le projet de rapport de validation, il a demandé de lui faire des propositions concernant les textes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la gouvernance du secteur.

A l'issue du débat, tous les commentaires retenus ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et seront envoyés au Secrétariat international par le Secrétariat technique.

3. Adoption de la résolution relative à la demande de prorogation du délai fixé pour la transmission au Secrétariat international de l'ITIE des commentaires du groupe multipartite sur le projet de rapport de validation du Togo

En vue d'avoir suffisamment de temps pour rassembler tous les éléments probants pour justifier les commentaires émis sur le projet de rapport de validation, le Comité de pilotage a décidé de demander une prorogation de quatre semaines du délai fixé pour la transmission des commentaires du groupe multipartite du Togo sur le projet de rapport de validation au Secrétariat international de l'ITIE.

Pour ce faire, les membres présents ont amendé et adopté le projet de résolution relative à cette décision qui leur a été proposé. Cette résolution sera transmise au Secrétariat international par le Secrétariat technique.

4. Examen et adoption du projet de rapport d'avancement ITIE 2022

Pour se conformer à l'Exigence 7.3 de la Norme ITIE, le rapport d'avancement 2022 de l'ITIE-Togo a été rédigé et soumis aux membres du Comité de pilotage pour examen. Le document fournit un aperçu général des activités menées conformément aux objectifs définis dans le plan de travail ITIE 2022, une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE et retrace les actions menées par le groupe multipartite pour répondre aux recommandations des rapports antérieurs et les progrès accomplis suivant les dispositions de la Norme ITIE 2023. De plus, il met en évidence les efforts consentis par les parties prenantes pour renforcer les acquis du processus ITIE au Togo.

Le document est composé de six parties à savoir : l'aperçu de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo, l'évaluation générale de la performance annuelle, l'implication du groupe multipartite dans la mise en œuvre, l'évaluation du niveau de la mise en œuvre du plan de travail 2022, la composition des organes de mise en œuvre et l'identification des points forts et des faiblesses dans la mise en œuvre de la Norme ITIE au Togo.

Des amendements ont été formulés et seront intégrés dans le document par le Secrétariat technique. Sous réserve de la prise en compte de ces observations, le document a été adopté unanimement par les membres présents.

5. Divers

Dans les divers, les membres ont exprimé leur appréciation par rapport à l'engagement du nouveau président du Comité de pilotage dans la mise en œuvre de l'ITIE qui se traduit par sa ponctualité et sa disponibilité pour conduire les travaux de bout en bout.

Par ailleurs, le président a exhorté les membres de consacrer encore plus de temps à la lecture de tous les documents de travail étant donné que le Comité de pilotage est le lieu de décision pour le processus. Pour ce faire, il a demandé au Secrétariat technique de faire un effort pour mettre à la disposition des membres du Comité de pilotage les documents de travail au moins deux (02) semaines avant la tenue de chaque réunion afin de leur permettre d'avoir suffisamment de temps d'en prendre connaissance en vue de rehausser le niveau de la qualité des réunions.

Pour finir, il a réitéré l'importance de l'ITIE qui contribue à l'amélioration de la gouvernance du secteur et à la création d'emplois.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés la réunion a été clôturée à 12 heures 50 minutes.

Adopté à Lomé, le

*Pour le Comité de pilotage
20^{ème} réunion extraordinaire (Séance ordinaire du 13 septembre 2024)*

Le Coordonnateur national
pilotage

Le Président du Comité de

Didier Kokou AGBEMADON

Robert Koffi Messan EKLO